

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

101290

Matricule : 2114

Société : R.A.M

Nom & Prénom : ACHIR ABDELGHANI

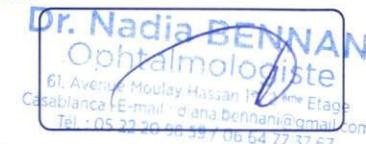
Date de naissance : 01-01-1953

Adresse : 13 RUE MOUSSA AL ASFOUBI ALLAL BEN ABD

BOURGOGNE - CASA

Tél. : 06 78 99 00 25 Total des frais engagés : 3.000 Dhs + 3.860 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/12/2021

Nom et prénom du malade : M. ACHIR Abdelghani

Age : 68 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/21 2021	CS		- 300 -	<p>Aïcha BENNANI Optometrist 61, Avenue Moulay Hassan 1er 2^e Elage El Jadida Email : aïcha.bennani@gmail.com 06 22 20 98 59 / 06 64 77 37 67</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/12/21	B220	386,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	MONTANTS DES SOINS
	D	21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. Nadia BENNANI

Ophtalmologiste



Maladies et Chirurgie des Yeux
Diplômée de la Faculté
de Médecine de Paris

الدكتورة نادية بناني

أمراض العيون

خريجة كلية الطب بباريس
أمراض و جراحة العيون

Casablanca, le **21 décembre 2021**

MR. ACHIR ABDELGHANI

Analyses :

NFS

Glycémie à jeun

Créatinine

Urée

TP - TCK

Dr. Nadia BENNANI
Ophtalmologiste
 61, Avenue Moulay Hassan 1er, 2^{ème} Etage
 Casablanca - Email: drnadia.bennani@gmail.com
 Tel : 05 22 20 98 59 / 06 64 77 37 67

**Laboratoire d'analyses
médicales du Phare**
 Av. Dr Med Sijelmassi,
 Rés. Lalla Khaddouj, Casablanca
 Tél : 0522 203236 Fax : 0522 203286

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le 24 décembre 2021

Mr ACHIR ABDELGHANI

FACTURE N°	4506
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine Micros -----	B	80	
Taux de Prothrombine TP non traité -----	B	40	
Temps de céphaline active -----	B	40	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Urée -----	B	30	
CKD EPI (DFG F) -----	B	50	Total : B 270

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	386,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Quatre vingt Six Dirhams

Laboratoire d'analyses
médicales du Phare
Av Dr M. Sijelmassi,
Rés Lalla Khaddouj, Casablanca
Tel: 0522 203236 Fax: 0522 203286

**LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
DU PHARE**



**مختبر
التحاليلات الطبية
المنار**

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 24/12/21

Edition du : 24/12/21

Dr NADIA BENNANI

Mr ACHIR ABDELGHANI

Né (e) le : 01/01/1953

Référence : 21L342

Biochimie

Normales

Glycémie à jeun ----- : 1,27 * g/l 0,7 - 1,1
(Hexokinase, Cobas c111, Roche) Soit : 7,05 mmol/l

Urée ----- : 0,26 g/l 0,1 - 0,5
(Uréase CDri, Cobas c111, Roche) Soit : 4,33 mmol/l

DEBIT DE FILTRATION GLOMERULAIRE

Créatinine sérique ----- : 8,5 mg/l 6,7 - 11,7
(Enzymatique- IDMS, Cobas c111, Roche) Soit : 75 µmol/l

ATTENTION: Changement de réactif Créatinine depuis le 05/08/2020 : modification des valeurs usuelles

Age ----- : 68 ans

Débit de filtration glomérulaire estimé-----: 103 ml/mn/1,73 m² > 60
(Formule CKD-EPI)

(Interprétation avec précaution si patient de type non caucasien, si masse musculaire faible ou élevée,
si dénutrition ou alimentation pauvre en protéines animales, après 75 ans. HAS, Juillet 2012),

Laboratoire d'analyses
médicales du Phare
Av. Di Medi Sijelmassi,
Rés Lalla Khaddouj, Casablanca
Tél: 0522 203236 Fax: 0522 203286

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 2/2

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma

**LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
DU PHARE**



**مختبر
التحاليلات الطبية
المنار**

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 24/12/21
Edition du : 24/12/21
Dr NADIA BENNANI

Mr ACHIR ABDELGHANI
Né (e) le : 01/01/1953
Référence : 21L342

Hématologie

NUMERATION GLOBULAIRE (XP300, Sysmex)

			Normales (Homme Adulte)
HEMATIES -----:	4,86	M/mm ³	4,1 - 6
Hémoglobine -----:	14,5	g/100 ml	14 - 17
Hématocrite -----:	43	%	40 - 50
Volume globulaire VGM -----:	89	μ3	80 - 95
Charge TGMH -----:	30	pg	27 - 32
Concentration CCMH -----:	34	g/100 ml	31 - 37
LEUCOCYTES -----:	7 600	/mm ³	3500 - 10000
Neutrophiles -----:	57	%	2000 - 7500
Eosinophiles -----:	2	%	< 500
Basophiles -----:	0	%	< 100
Lymphocytes -----:	35	%	1500 - 4000
Monocytes -----:	6	%	< 1000
PLAQUETTES -----:	266 000	/mm ³	130000 - 400000

Hémostase

TAUX DE PROTHROMBINE (Réactif : Tromborel S- Siemens / Option4 BioMérieux)

Temps de Quick -----:	11,0	sec	
TP -----:	100	%	70 - 100

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVEE

(Réactif Actin FS - Siemens / Option 4 Biomérieux)

Temps du malade (M) -----:	30	sec
Temps du témoin (T) -----:	30	sec

*Laboratoire d'analyses
médicales du Phare
Av. Dr Med Sijelmassi
Rés Lalla Khaddouj, Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 Fax: 0522 20 32 86*

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 1/2

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma